



CHÂTILLON
sur
Chalaronne
MAGAZINE

www.chatillon-sur-chalaronne.fr Ville de Châtillon sur Chalaronne



Aeschne bleue



Retrouvez les photos "nature" sur la page facebook J'aime Châtillon s/Chalaronne, tout naturellement

Ma ville pages 7, 9 et 12

Infos pratiques pages 4, 5 et 12

Nature page 6

Travaux page 8

Sports page 11

Culture pages 13 et 15

Le point sur... page 10

Zoom page 14

Libre expression page 18

Energie page 16

Tour de France page 17

Vos plus belles photos Châtillonnaises page 19

Sommaire



Directeur de la publication :
Patrick Mathias, Maire

Rédactrice en chef :
F.Florit (fflorit@chatillon-sur-chalaronne.org)
L.Butillon (lbutillon@chatillon-sur-chalaronne.org)

Rédaction, Réalisation, Mise en page :
Service Communication

Photos :
Services Communication et Mairie, Élus,
Associations Châtillonnaises, D.Romand, D.Jaffre, R.Claudin

Édition :
Ville de Châtillon-sur-Chalaronne - 01400
Tél. 04 74 55 04 33

Tirage : 3 000 ex - Gratuit -
Impression : **Imprimerie Multitude**,
avenue de la Poste 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Édito



“Ce n’est pas l’abondance, mais l’excellence qui est richesse.”

Joseph Joubert

Patrick MATHIAS Maire de Châtillon-sur-Chalaronne
Vice-Président de la Communauté de Communes de la Dombes
Conseiller départemental

Après une période estivale qui je l’espère aura permis de vous ressourcer auprès de vos familles et amis, nous voici dans une période plus stressante où les mots guerre, pénurie et flambée des prix tournent en boucle dans les médias. Alors permettez-moi d’apporter une touche de positivité dans cet édit. Déjà se féliciter d’un partenariat efficace avec la Région, le Département, la Communauté de Communes, la commune de Neuville-les-Dames et la Fédération française de football qui a permis la réalisation du terrain synthétique, un atout sportif pour les associations et les scolaires. Se réjouir également du succès obtenu par les associations avec Rêves de Cirque, le Marché aux plantes rares ou encore Cuivres en Dombes, des occasions pour être ensemble et partager de bons moments. Un succès que l’on souhaite également au spectacle embrasement qui réunit quatre-vingts acteurs et figurants, véritables ambassadeurs de notre belle cité.

Quel plaisir aussi d’avoir été Village Départ du Tour de l’Ain. J’étais heureux que notre territoire accueille ce grand événement festif et populaire, qui réunit toutes les générations autour du sport cycliste. Et devant le succès de cette manifestation, je suis d’autant plus fier de vous annoncer que Châtillon sur Chalaronne sera ville départ d’une étape du Tour de France le 14 juillet ! Un tel événement chez nous est une chance. Accueillir le Tour de France contribue aussi au rayonnement et à l’attractivité de notre commune.

Alors certes nous traversons une crise en cette fin d’année, et j’ai conscience des problèmes que chacun peut rencontrer. C’est une raison supplémentaire pour apporter des instants plus légers et faire en sorte que des événements joyeux nous attendent.

Prenez soin de vous !

Mairie

Téléphone 04 74 55 04 33

Mail :

mairie@chatillon-sur-chalaronne.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :

9h-12h et 13h30-17h30

Le vendredi :

9h-12h et 13h30-16h30

Le samedi : 9h-12h

(uniquement État civil)

Attention, le service passeports/cartes d'identité est fermé le jeudi après-midi et le samedi matin.

Actualités et infos
sur le site :

www.chatillon-sur-chalaronne.fr

sur la page Facebook :

Ville de Châtillon Sur Chalaronne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

DÉCHÈTTERIE

La déchèterie a définitivement fermé ses portes pour laisser place à l'extension de la station d'épuration de la commune. Pendant cette période transitoire, les usagers sont invités à se rendre à la déchèterie de Villars les Dombes.

Horaires: du lundi au samedi

9h/18h (sans interruption)

Les déchèteries de Chalamont et Saint André de Corcy restent ouvertes aux jours et horaires habituels

(Attention, passage aux horaires d'hiver).

Contacts : Service déchets

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr

Site dédié :

www.mon servicedechets.com

COLLEGIENS



C'EST QUOI LE CHÉQUIER JEUNES, À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Le dispositif « chéquier jeunes 01 » est financé et géré par le Département de l'Ain. D'une valeur faciale de 220 euros, il est distribué à tous les collégiens du territoire sous forme de chèques thématiques. Coup de pouce supplémentaire pour financer une inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport, il permet aussi de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles et sportives, de financer l'achat de livres, de places de concerts, de festivals... Découvrez où l'utiliser sur chequierjeunes.ain.fr.

Nouveau : cette année, votre chéquier vous a été directement remis par votre collège à la rentrée.
Plus d'infos au 04 37 62 17 15

BILLET D'HUMEUR

Salisseur ? Et alors ?



Un lecteur m'a écrit pour m'expliquer son ras le bol de nettoyer les bas côtés de la route qui dessert son habitation. Certes, il réside le long de l'accès à l'ancienne déchèterie, mais est-ce une raison pour que les usagers se transforment en petit poucet des déchets ? La signalétique suffisait, pas la peine de semer des ordures le long de la route pour retrouver son chemin. Une remorque non couverte et l'on épar

pille son chargement sans se poser de question. Car tout de même, lorsqu'on perd un panneau de bois de la taille d'un matelas, on doit quand même s'en rendre compte ! Et bien non, ce n'est pas grave, on est à la campagne. De même pour les cyclistes qui se prennent pour des champions en jetant leurs canettes énergisantes (d'ailleurs c'est une pratique qui ne se fait plus dans les courses pros). Chez vous, vous faites pareil ? Vous jetez vos canettes dans les massifs de fleurs ou dans la pelouse ? Non, bien sûr que non. Alors manque de respect ? Je dirais plutôt mépris. On est exaspéré par le mépris des Parisiens envers la province, par la suffisance des urbains vis-à-vis des ruraux. Et voilà que le phénomène se présente dans nos communes. Seules mon habitation, ma rue, voire mon quartier sont dignes d'intérêt. Les feuilles tombent des arbres, il y a toujours quelqu'un pour se plaindre : "que fait la mairie, ma rue est sale !". Ce qui n'empêchera pas cette même personne de jeter dans la rue mégots et jeux à gratter, de ne pas ramasser les crottes de son chien ou même de déposer des cartons d'ordures au pied des points d'apport volontaire. "Ce n'est pas grave, ce n'est pas devant chez moi. De toute façon, si je les avais emportés à la déchèterie avec ma remorque, la majorité du contenu de mes cartons se serait envolé sur les bas côtés de la route..."

Tatie Yon

RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUITE AU CONTROLE DES COMPTES DE LA VILLE DE CHATILLON SUR CHALARONNE

La Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Châtillon-sur-Chalargon pour les exercices à compter de 2015.

Elle a notamment examiné sa gouvernance, ses relations avec la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) dont elle est membre, ainsi que la qualité et la régularité de sa gestion en matière financière, de ressources humaines et de commande publique.

Par courrier daté du 11 juillet 2022, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a donc adressé son rapport définitif sur ce contrôle, après avoir vérifié sur site et analysé les pièces justificatives transmises par la collectivité.

La CRC avait au préalable eu un entretien prévu par l'article L. 243 alinéa 1 du code des juridictions financières afin d'exposer et informer les remarques et les recommandations sur la gestion de la commune, avec :

- Monsieur Patrick Mathias Maire, assisté de,
- Monsieur Philippe Perreault 1^{er} adjoint,
- Monsieur Thierry Morin adjoint aux finances,
- Les responsables des services administratifs et financiers de la commune,

SYNTHESE DU RAPPORT DEFINITIF DE LA COUR DES COMPTES

La première remarque faite par la CRC concerne la gestion de la commune.

En effet, les enquêteurs ont insisté sur le fait que depuis la restructuration du service comptabilité et des ressources humaines ces 3 dernières années, avec l'arrivée de personnels très compétents, et la mise en place d'outils de gestion avec l'aide de l'adjoint aux finances, la qualité de la comptabilité publique et de la gestion budgétaire de la commune de Châtillon-sur-Chalargon était très bonne.

D'autre part depuis 2021, la commune s'est doté d'un plan pluriannuel d'investissements (PPI) qui a été présenté aux élus en séance par l'adjoint aux finances, ce qui a été remarqué par la CRC.

Au niveau de l'endettement : En ce qui concerne le budget principal, si la commune consacrait l'intégralité de sa capacité d'autofinancement brute au remboursement de sa dette, il lui faudrait 5.3 années pour se désendetter. Ainsi sa capacité de désendettement est bien en deçà du seuil de 12 ans considéré par la loi comme critique.

La CRC a formulé des recommandations, afin d'améliorer et de mettre en conformité, mais en insistant sur la qualité du travail fourni par le personnel et les élus pour une commune de 5 000 habitants, dans les domaines suivants :

- La qualité de la gestion budgétaire et comptable
- La situation financière (autofinancement, investissement, endettement)
- La gestion des ressources humaines (recrutement, temps de travail, rémunérations)
- La commande publique



EN CONCLUSION

Malgré le stress qu'engendre le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes pour le personnel communal et les élus, contrôle qui n'avait pas été fait depuis 1986 à Châtillon, nous a amené du positif. D'une part, pour la bonne appréciation que nous a adressé la CRC dans la gestion de la commune, et d'autre part grâce aux recommandations faites, qui nous permettront de nous améliorer encore dans certains secteurs afin d'amener aux Châtillonnais ce qu'ils attendent de nous et pour lesquels ils nous ont élus.

MARCHÉ AUX PLANTES RARES

Le 24ème marché aux plantes rares a eu lieu à Châtillon sur Chalarone, le week-end du 10 et 11 septembre. Depuis 1963, ce marché réunit chaque année plus de soixante exposants, spécialistes français et Européens dans le cadre champêtre du jardin municipal du Clos Janin. Lors de cet événement, plusieurs productions sont à découvrir : des arbres, des arbustes à fleurs, des plantes de montagnes, des plantes vivaces, des plantes aquatiques et pleins d'autres.



DES ARBRES À COUPER... MAIS BIENTÔT REMPLACÉS !

Compte tenu de leur mauvais état mécanique et du risque qu'ils font encourir aux passants, aux véhicules et aux bâtiments tout proches, il a été décidé de procéder prochainement à l'abattage de huit arbres situés avenue de la Poste. Un nouvel aménagement de cet espace comprendra des arbustes, des rosiers et du fleurissement. De nouvelles espèces d'arbres, plus résistantes et mieux placés, viendront également agrémenter l'ensemble.



FLEURISSEMENT

Cet été chaud, caniculaire assommé par un arrêté sécheresse qui a frappé tous les passionnés des fleurs et de mise en valeur de leur extérieur a compliqué la tâche des jardiniers amateurs ou non. Le jury du concours communal de fleurissement a décidé de ne pas faire la tournée de notation afin de ne pas pénaliser ou favoriser les participants qui ont la possibilité d'installer une cuve à réserve d'eau. Cependant, en remerciement à la fidélité et aux efforts fournis, la cérémonie des lauréats à tout de même eu lieu (fin octobre).

Afin d'accompagner les habitants dans une démarche durable, le service des espaces verts vous proposent des ateliers pédagogique et pratiques à compter du mois de janvier sur différents thèmes en lien avec la biodiversité et la transition écologique. Exemple : mis en place d'un récupérateur d'eau, utiliser le paillis pour limiter les arrosages, quelles plantes utiliser selon l'exposition/résistance..., la taille des arbres....

Alors suivez les infos sur le site de la mairie www.chatillon-sur-chalaronne.fr

GAULE CHATILLONNAISE

Association historique, la Gaule Châtillonnaise fêtera l'année prochaine ses 100 ans.

En 2022 ce sont 1789kg de poissons mis en eau et 795 cartes de pêche vendues, malgré une forte période de sécheresse cette saison reste correcte.

Les nouvelles cartes de pêche 2023 seront disponibles à partir du 15 décembre 2023 à la maison de la presse, GAMM VERT mais également sur internet.

L'INFO EN +

Amis pêcheurs, afin de préparer les 100 ans de l'association, le bureau recherche toute documentation, photos sur la Gaule Châtillonnaise.



Contact :

Président : 06.47.23.04.63
Trésorier : 06.50.30.12.54
Secrétaire : 06.17.72.14.26

▶ Le recensement c'est quoi ?

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par la mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Le recensement de la population est gratuit !

Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr

La Mairie de Châtillon-sur-Chalaronne recrute 12 agents recenseurs pour assurer les opérations de recensement de la population entre le 19 janvier et le 18 février 2023.

Missions : sous la direction de la coordonnatrice communale, reconnaissance des adresses, distribution des lettres d'informations, dépose des questionnaires à domicile, aide au remplissage des questionnaires, gestion des réponses internet, relances, récupération des documents.

Période : CDD du 4 janvier au 18 février 2023.

Compétences requises : disponibilité, rigueur, discrétion, neutralité et organisation.

Formations INSEE : 2 journées, début janvier 2023.

Rémunération : prise en charge par la Commune.

Candidature (lettre + CV) à adresser en mairie au plus tard le **LUNDI 21 NOVEMBRE 2022.**

▶ Rentrée des classes 2022/2023

Le jeudi 1er septembre 2022, le Président du département, Monsieur Jean DEGUERRY, a été accueilli par Madame Sylvie REY au collège St Charles.

A l'issue de son discours d'accueil, la cheffe d'établissement a permis aux élèves de présenter le projet des « tribus » qui, depuis un an, anime la vie de l'école et du collège. Cette rencontre s'est poursuivie par une visite de l'établissement.



L'INFO EN +

En raison de travaux effectués dans une agence bancaire de la commune, la salle Montpensier sera indisponible à partir du 14 novembre jusqu'au 15 juin 2023.

D'autres salles municipales seront mises à disposition selon les besoins.

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

Les écoles (publique et privée) de Châtillon sur Chalaronne accueillent :

523 Enfants en Maternelle et Primaire
+ 778 Collégiens
+ 170 Lycéens

= 1471 Enfants

Visite à l'École primaire
Commerson



Visite au Lycée Charpak



Visite au Collège Eugène Dubois



TRAVAUX



✓ Travaux de réfection. En septembre 2022, une démolition et une reprise des murets au clos Janin avec plaquette de parement et jointage a été réalisé par l'entreprise Desaintjean pour un montant de 10.000 €.



✓ Jusqu'au 5 Janvier la poste est en travaux de rénovation. Un bureau temporaire est installé au dessus du centre courrier de Châtillon. Les opérations financières sont traitées au bureau de poste de Vonnas.

✓ Stade synthétique, réalisé par l'entreprise Terideal entre mai et septembre 2022. Ce stade a différentes fonctions, terrain de football, piste d'athlétisme et demi-lune de jeux.



✓ La construction de la nouvelle gendarmerie et des 11 logements de fonction d'une surface de 1 428m² a commencée.



✓ Travaux d'aménagement des escaliers du Clos Janin.



✓ Les travaux d'aménagement d'une «zone humide» ont commencé à l'espace naturel des Prés Gaudet. Il s'agit de créer un espace dédié à la biodiversité, comprenant un petit étang aux berges planes et boueuses, propices à l'accueil des oiseaux limicoles tel que le chevalier culblanc. Les râles d'eau et autres gallinules poules d'eau pourront trouver refuge dans la jonchaie de ceinture, et la prairie alentour fera le bonheur de la faune et de la flore.

▶ Conscrits 2022

Exceptionnellement cette année, les conscrits ont pu honorer leur classe les 17 et 18 septembre sous une météo clémente. L'ambiance festive était au rendez-vous.



▶ Une nouvelle amicale.

Notre plus beau marché Châtillonnais du samedi matin comptant 120 Commerçants dont 70 sous les halles et 50 sur le champ de foire dont 20 volants dits de passage avec un tirage au sort le matin. Accueil cette année une amicale. Cette amicale des commerçants a pour objectif la gestion des différentes animations.



▶ Retour sur le repas des Aînés

Une journée fantastique avec 340 convives. Plus de 24 jeunes étaient présents pour le service accompagné par M.Cally pour diriger la brigade qui s'en est très bien sortie. Le traiteur Berthet avait proposé un très bon menu. Musiques et chansons ont agrémenté cette journée. Tout le monde est reparti avec sa plante et le sourire !



▶ Une mini entreprise au lycée Charpak

Dans le contexte du chef d'œuvre, le lycée Charpak a créé une mini entreprise avec l'aide de la classe de 1ère et Terminale Espaces Verts, qui existe depuis le début de l'année scolaire 2020-2021. Le but de cette mini entreprise est de récupérer des machines destinées à la casse pour les réparer, les revendre ou les recycler au sein de l'atelier du lycée. Georges Charpak est un petit établissement professionnel situé à Châtillon sur Chalaronne, qui compte environ 200 élèves composé de bac pro, des titres pro et des CAP, réparti en trois filières :

- Agricole
- Espaces verts
- Travaux publics

La majorité des élèves sont hébergés à l'internat.



L'INFO EN +

Retrouvez le lien vidéo qui présente en 1 minute 30 le projet pour lequel le lycée a eu le 1er prix de l'action éco-délégué ainsi que le lien du site de «lcmotoculture» qui présente ce que font les élèves de la classe de Première option «Espace vert».



Site Internet



Vidéo

Leur souhait est de gagner le challenge du grand prix de l'action éco-délégué. Et pour cela une vidéo explicative de notre travail à l'aide de nos enseignants de chef d'œuvre, Mme Gaudillère (économie gestion) et Mr Poizot (Atelier) a été créée.

Leurs partenaires : Mme Nauche (proviseure), la MDL (maison des lycéens), la commune de Châtillon (communauté de la Dombes) et la déchetterie de Châtillon (Jérôme), les ont soutenu dans ce projet.

Le financement est assuré par la Maison Des Lycéens pour l'achat des pièces utiles à la réparation des machines.



10 ANS DÉJÀ !

10 ANS déjà que le rucher pédagogique de notre commune sensibilise un large public au monde des abeilles.



Essentiellement à destination des scolaires, c'est sur un rythme de croisière de désormais plus de 5000 personnes par an que le rucher de l'arboretum est fréquenté.

Structure unique en France de par son concept et son environnement, ce sont des écoles venant majoritairement de 4 départements qui y organisent leurs sorties pédagogiques.

A chaque visite, juste derrière les moustiquaires des baies vitrées ouvertes, les élèves vont assister en direct à une visite complète d'une colonie dans sa ruche, pour y voir les abeilles, la reine, les mâles, les larves, une naissance d'abeille, les apports de pollen et de nectar, sa transformation en miel...

Ensuite, chaque enfant va lui-même participer à la désoperculation de cadres de miel, l'extraction de leur précieux contenu, sa dégustation puis sa mise en pot avec lequel chacun repartira. Que de travail en coulisses pour la centaine de ruches que possède la commune, afin d'assurer cette récolte de miel à plus de 5000 visiteurs annuels !

Après cet atelier au rucher, les élèves vont réaliser, durant leur journée à l'arboretum, une seconde activité parmi 3 possibles, en fonction de leur âge. Pour les plus petits, atelier créatif avec réalisation d'une mini-ruchette contenant le pot de miel récolté, complété d'une bougie en cire d'abeille naturelle réalisée par chacun. Pour les plus grands, un atelier sur la lutte biologique avec découverte sur le verger de l'arboretum des animaux pouvant nuire à nos productions agricoles, puis des animaux pouvant juguler ces indésirables, et enfin construction par les enfants de différents gîtes et nichoirs pour accueillir ces auxiliaires.



Egalement un atelier sur la pollinisation avec expérience sur les fleurs du verger, dissection florale, observation au microscope du pollen, observation à la loupe binoculaire 3D d'abeilles, pour comprendre comment celles-ci assurent 86% de la diversité de notre alimentation.

Pour finir, soyons fiers d'un nouveau record battu par le rucher pédagogique de notre commune : en cette rentrée scolaire 2022, toutes les dates d'interventions pour 2023 ont été réservées en ... moins de 48h !

Rucher Pédagogique

Florence et Olivier DUTANG

Contacts :

06 83 89 42 60

rucherpedagogique@larboretum.com

► Forum des associations 2022

Comme chaque année le forum des associations a connu une bonne fréquentation avec 71 associations présentes. Une réussite grâce aux différents clubs et au personnel communal qui ont donné la main pour la mise en place le vendredi ainsi qu'aux bénévoles pour l'aide le samedi.



► Inauguration terrain synthétique

C'est officiel, samedi 8 octobre 2022, l'inauguration du terrain synthétique a eu lieu au Gymnase de l'Europe. Monsieur le Maire était entouré de madame Cedileau vice présidente du conseil départemental en charge des sports. Monsieur Lariou conseiller régional, Madame Dubois présidente de la communauté de communes de la Dombes, Madame Biajoux responsable de l'office municipal des

sports ainsi que le représentant du district de football. L'animation était au rendez-vous grâce à la présence de l'Union musicale de la commune qui a ponctué chacun des discours.



► Rencontre avec «le patron»

Cet été la ville de Châtillon a eu l'honneur d'être ville départ du tour de l'Ain 2022. A cette occasion la commune a eu le plaisir d'accueillir à la Mairie « le » patron du cyclisme français (sans doute l'un des derniers réels patrons du Tour de France) Monsieur Bernard Hinault. Pour tous ceux qui suivaient le Tour de France de 1978 à 1986, il est le cycliste français qui nous a fait vibrer, rêver aux bords des routes... avec cinq victoires de cette magnifique épreuve populaire.



C'est en toute simplicité qu'il nous raconte comment lui, coureur, scrutait ses adversaires, détectait leurs signes de fatigue, la jambe de Joop Zoetemelk qui partait un peu de biais par exemple quand il fatiguait, à l'instar de la veine du mollet droit de Coppi qui gonflait quand il était à la rupture et que Bartali savait identifier.

Nouveau Site Internet

Le site de Châtillon datant de 2014 a fait place à une nouvelle version. Il est plus moderne et plus simple d'accès. Vous pouvez dès à présent le découvrir, toujours à la même adresse:

www.chatillon-sur-chalaronne.fr



Scannez-moi

Enquêtes publiques sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme et le zonage des eaux pluviales

Début : 19/10/2022

Fin : 18/11/2022

Les dossiers d'enquête publique sont consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ou sur le site internet de la commune.

Le commissaire enquêteur, M. Jean-Paul SAINT-ANTOINE, reçoit les observations du public en mairie le :

- **mercredi 19/10/2022 de 9h à 12h,**
- **samedi 05/11/2022 de 9h à 12h,**
- **vendredi 18/11/2022 de 13h30 à 16h30.**

Les observations peuvent également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante mairie@chatillon-sur-chalaronne.org.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Ils seront également mis en ligne sur le site internet.

Rencontre avec Lorène Reymond, la nouvelle directrice de l'école de musique

Issue de plusieurs formations différentes, Lorène Reymond a d'abord étudié le piano. Elle est ensuite rentrée en classe d'orgue et en classe de direction de chœur au conservatoire d'Aix en Provence parallèlement à des études

de musicologie. Après l'obtention d'une médaille d'or en classe d'orgue, d'une maîtrise de musicologie et du CAPES d'éducation musicale, Lorène Reymond a entamé une carrière dans l'éducation nationale et est rentrée en classe d'orgue à la haute école de musique de Genève. Toujours passionnée de chant choral,



elle a eu l'occasion de diriger plusieurs ensemble sur Lyon. Madame Reymond a par la suite créé le chœur Romantico. Depuis janvier 2022 elle occupe le poste de chef de chœur au conservatoire de Limonest où elle dirige un chœur d'enfants de 7 à 10 ans et deux autres entre 10 et 15 ans.

Depuis bientôt 1 mois, Lorène Reymond a pour mission de reprendre la direction de l'école de musique. Son souhait est de poursuivre le travail mené par l'équipe actuelle tout en y apportant une énergie

nouvelle. Il lui apparaît important de développer davantage toutes les pratiques musicales collectives, instrumentales mais aussi vocales. Le développement des pratiques collectives sera notamment un moyen de faire rayonner l'école au niveau de la

commune mais aussi au-delà, avec des échanges inter-écoles, du département mais aussi d'ailleurs.



La ville de Châtillon sur Chalaronne remercie Martial Piret pour toutes ses années à la direction de l'école de musique.

Une page se tourne à l'Office Municipal de la Culture.



Bruno Florit, président délégué depuis 10 ans a choisi de céder sa place. Pendant toutes ces années, Bruno a proposé aux châillonnais une programmation éclectique du jazz à la musique traditionnelle avec de nombreux temps forts dont l'immanquable Fête de la Musique. Un immense Merci à Bruno d'avoir porté l'association. L'Office Municipal de la Culture est incontournable dans la vie et l'animation à Châtillon.

Camille Marchalot qui a repris la vice présidence de l'OMC rappelle les objectifs et missions qui restent inchangés :

- ② Promouvoir, encourager et intensifier la présence culturelle et améliorer sa diffusion
- ② Proposer aux habitants des événements et une programmation afin de favoriser l'accès à la culture pour tous
- ② Accueillir des artistes en résidence pour soutenir la création
- ② Apporter un soutien en communication aux associations culturelles et fédérer les acteurs pour une vie culturelle riche.

L'association travaille à plusieurs propositions, qui, nous espérons, vous plairont ! D'ores et déjà, vous pouvez noter dans votre agenda les dates de l'opéra au cinéma

SAISON OPÉRA

2022 - 2023

Représentation en différé

LE ROUGE ET LE NOIR
Compositeur : Pierre Lacotte
Jeudi 20 octobre 2022 à 19h30
Durée : 2h45 - Enregistré au Palais Garnier

AIDA
Compositeur : Giuseppe Verdi
Jeudi 17 novembre 2022 à 19h30
Durée : 2h - Enregistré à l'Opéra Bastille

NOTRE DAME DE PARIS
Compositeur : Roland Petit
Jeudi 15 décembre 2022 à 20h00
Durée : 1h20 - Enregistré à l'Opéra Bastille

LES CAPULET ET LES MONTAIGU
Compositeur : Vincenzo Bellini
Jeudi 19 janvier 2023 à 19h30
Durée : 2h15 - Enregistré à l'Opéra Bastille

LA VIE PARISIENNE
Compositeur : Jacques Offenbach
Jeudi 14 mars 2023 à 19h30
Durée : 2h25 - Enregistré au Théâtre des Champs-Élysées

TARIFS : 15 € pour tous

E
LETOILE

Les journées Européennes du patrimoine à Châtillon

► C'est plus de 1000 visiteurs qui ont déambulé dans les salles et les jardins du Centre Culturel.

Une visite de l'apothicairerie, des « causeries » gourmandes avec Claude Dutreix, une exposition de peinture et bestiaires, des scènes de traditions et vie.

A la Chapelle, il était difficile de quitter Claudine qui n'en finissait pas de vous parler du vieux château, des Comtes de Savoie... avec toute sa passion. Vous passiez dans les jardins et vous découvriez Simone Sempéré et ses aquarelles dans l'orangerie.

Les enfants pouvaient quant à eux aller s'exercer au maniement des épées et découvrir un campement médiéval.

Et peut-être avez-vous croisé dans les allées un descendant de Philibert Commerson qui nous a honoré de sa présence.

Ces journées du patrimoine marquent le début d'un hommage que nous rendrons sur l'année 2023 à Commerson. Cet explorateur et naturaliste français qui fit le tour du monde accompagné de Jeanne Barret.

Le rendez-vous est pris avec Claude et Simone pour partager leur passion sur cette page d'histoire locale.



Nos artisans d'art exposent

► C'est à Morez dans le Jura que nous avons rendu visite à nos Artisans Châtillonnais au Festival Musique et Métiers d'Art. Pour cette édition, les instruments de musiques étaient à l'honneur. Mais aux côtés de luthiers, de facteur d'accordéon ou de vielle, nous avons retrouvé toute la diversité de savoir-faire de nos Ambassadeurs Châtillonnais. Chacun d'entre eux a démontré sa passion en travaillant tous des matériaux nobles (terre, verre, cuir, bois, tissus, papier, métaux précieux) et ravi un public insatiable de questions.

Des idées auraient-elles germé ? A suivre...



2023 l'année Philibert Commerson à l'Hôtel Dieu de la ville

Nous rendons hommage à ce Châtillonnais extraordinaire, 250 ans après sa mort.

Avec de nombreuses activités prévues en 2023 :

Des stages de peintures, vous avez toujours voulu essayer la peinture et pourquoi pas le faire dans un cadre charmant au coeur d'une orangerie avec Simone Sempéré artiste peintre, auteur. Nous vous proposons des stages de peintures, de fleurs découvertes lors du tour du monde de Bougainville, diffusion du film-conférence de Simone et démonstration de l'art du pinceau

Des conférences (causeries gourmandes) de Claude Dutreix seront un moment de partage, de découverte et de voyage autour du monde depuis notre siège à Châtillon, en passant par la dégustation de plantes médicinales qu'affectionnent P. Commerson. Claude Dutreix vous embarque dans cette petite histoire locale devenue mondiale!



EMBRASEMENT

LA LUMINEUSE HISTOIRE D'UNE CITE DOMBISTE

LE PROJET

Cinq ans après le spectacle "Sur les pas de Vincent Depaul" et à la sortie de la crise sanitaire, l'association Lumières à Châtillon en Dombes vous invite à vivre la féerie d'un nouveau grand spectacle vivant immersif plein d'émotions, de sensations et de sensibilité à l'image de notre territoire dombiste. Il allie la projection d'images monumentales à 360°, des éclairages dynamiques et des effets spéciaux afin de faire vivre à chacun une véritable expérience sensorielle, en interaction avec le jeu de près de 80 acteurs et figurants.

A L'ORIGINE DU PROJET

L'association « Lumière à Chatillon en Dombes » est à l'origine de ce grand spectacle. Elle a comme objet la création et la commercialisation de pièces de théâtre, de spectacles vivants dans le cadre de scénographies immersives et de toute forme de manifestations culturelles mettant en valeur les hommes et le patrimoine historique et culturel de la ville de Châtillon et de la Dombes. Ses prestations s'inscrivent dans le développement touristique et économique local.

DAMIEN FONTAINE

Compositeur et metteur en scène natif de Nancy, Damien Fontaine a signé au cours de ces 15 dernières années de nombreux spectacles multimédias, en France et à l'international, devant plus de 12 millions de personnes. Lauréat par 5 fois du Trophée des Lumières ou celui des Partenaires de la ville de LYON pour ses créations monumentales dans le cadre de « La Fête des Lumières »...



LES TARIFS

- Adultes 25€ / tarif semaine 22€
- Pack famille (4 personnes dont 1 ou 2 adultes)) 60€ / tarif semaine 54€
- Junior (< de 18 ans) 15€ / tarif semaine 13€
- Tarif spécial (étudiant, handicapé, chômeur) 15€ / tarif semaine 13€

HORAIRES

Du 21 octobre 20h30 au 13 novembre 18h30.
2 spectacles par jour, à 18h30 & 20h30,

Il est vivement conseillé d'arriver au moins 20mn à l'avance.

- > Places assises, Placement libre.
- > Spectacle conseillé à partir de 7 ans

ACCÈS

Église Saint-André
01400 Châtillon-sur-Chalaronne.

À 45 mn de Lyon, 30mn de Bourg-en-Bresse et 15mn de Villars-les-Dombes.

- > Accessible aux personnes handicapées.
- > Parking Champ de Foire et parking Montpensier.

"PLUS D'INFO :

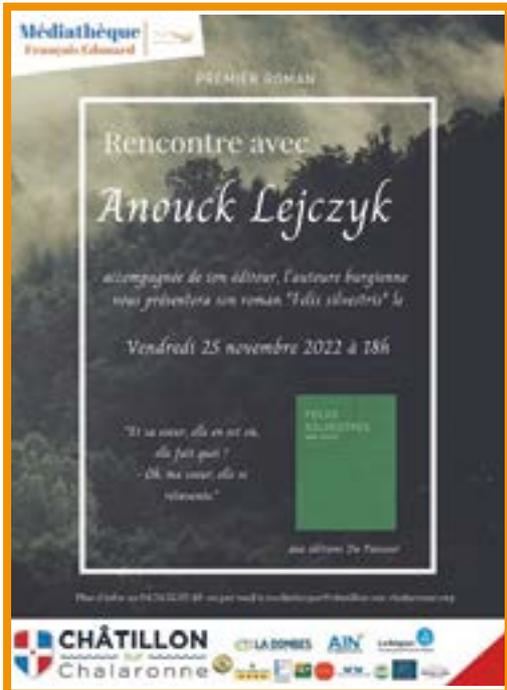


<https://lumieresachatillon.fr/>

ANIMATIONS À VENIR :

Rappel : toutes les animations sont gratuites, mais certaines sont sur réservation. Renseignements à la médiathèque, sur son site www.mediathèque-chatillon.org, sa page facebook...

HORAIRES :
Mardi : 14h*-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-19h
Vendredi : 14h*-18h
Samedi : 9h-12h
***(16h30 pour le secteur jeunesse pendant la période scolaire)**



ZOOM SUR LA GRAINOTHÈQUE

La médiathèque vous propose un nouveau service : une grainothèque !

Vous déposez des graines bio de plantes potagères ou de fleurs et, en retour, vous pouvez prendre celles que vous désirez, dans la limite de 4 sachets.

En libre-service pendant les heures d'ouverture au public, basée sur le troc et l'échange, la grainothèque participe à la préservation de la biodiversité cultivée.

Les échanges de graines amènent également à croiser des expériences, des trucs et astuces... et s'appuient sur un réseau de partenaires : Espaces verts de la ville / Associations châtilloises LUNAB et Terri'Ain / Réseau Solimence de l'Ain / Usagers de la médiathèque...

L ENERGIE

Energie, énergie voici un mot que l'on entend régulièrement dans les médias, dans la presse. Chacun est ou sera impacté par les hausses annoncées.

Le coût de l'énergie pèse sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, avec en plus le risque d'une nouvelle crise sanitaire annoncée. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas, l'équilibre politique en France n'est pas construit et les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays fragilisent notre quotidien. Pour autant, eu égard à la situation nationale et internationale, afin de ne pas grever les comptes de notre commune, certains projets pourraient se voir décalés dans le temps. A ce titre, conformément à la demande du gouvernement, un plan de sobriété sera présenté avant la fin de l'année aux Conseillers Municipaux de Châtillon-sur-Chalaronne après un travail en concertation de l'ensemble des élus, des services techniques et des personnes compétentes.

Il en ressort les mesures suivantes :

- ⌚ La température sera maintenue à 19°C dans la mairie, l'école élémentaire (20°C pour la maternelle), la médiathèque, l'école de musique, et le cinéma.
- ⌚ Les réunions et activités des associations et clubs dans les salles devront impérativement être terminées à 22h00.
- ⌚ La température des équipements sportifs sera limitée à 18°C (boulodrome inclus).
- ⌚ Les réunions et activités en salle seront regroupées dans certains locaux, afin de basculer d'autres locaux en hors-gel.
- ⌚ L'hébergement du Centre Culturel sera fermé de janvier à avril 2023 (sauf le pavillon).
- ⌚ L'espace Bel Air sera fermé en janvier et en février 2023.
- ⌚ Extinction de l'éclairage public à 22h30 pour :
 - Bâtiments et édifices publics = la mairie, le château, et les monuments aux morts.
 - Parking de l'Espace Bel-Air.
 - Hameaux et zones d'activités.
 - Giratoires situés sur la déviation.
 - Illuminations de Noël (avec réduction du périmètre de la décoration).



Une borne électrique pour les voitures sera prochainement disponible à proximité de l'Office du tourisme en haut du Champ de Foire.

Les 10 actions à mettre en œuvre

HAUSSE DES FACTURES ÉNERGÉTIQUES

QUELLES SOBRIÉTÉS ET COMMENT PASSER L'HIVER

10 ACTIONS

APPLICABLES DÈS MAINTENANT

EFFICACES DÈS CET HIVER

MOBILISATION	RÉGULATION	CIBLAGE
FORMER ET INFORMER LES AGENTS ET NOMMER un référent à proximité de vos services	VÉRIFIER LES SYSTÈMES DE RÉGULATION DE CHAUFFAGE et l'usage de vos locaux	IDENTIFIER ET CIBLER LES BÂTIMENTS INEFFICACES à partir de factures ou d'estimations
ÉCLAIRAGE	ÉCO CONDUITE	19°C - 8°C
ÉTENDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 22H À 5H00 sauf sur les axes principaux	FORMER LES AGENTS À L'ÉCO-CONDUITE ET LIMITER la vitesse maximale de conduite	RESPECTER LE CODE DE L'ÉNERGIE ET RÉGULER à 19°C les bâtiments occupés
SAISON	ÉQUIPEMENTS	EAU CHAUDE
RÉDUIRE LA SAISON DE CHAUFFER DES BÂTIMENTS des villages de Touraine à Mayenne	INTERDIRE L'USAGE D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES Chauffage Programmé / Aéro-therme	COUPER L'EAU CHAUDE DANS TOUS LES BÂTIMENTS non rattachés à des usages et usés
MONUMENTS	10	
ÉTENDRE L'ÉCLAIRAGE DES MONUMENTS, DES PARCS, des églises et des sites de villes		

CIBLAGE

IDENTIFIER ET CIBLER LES BÂTIMENTS INEFFICACES à partir de factures ou d'estimations

19°C - 8°C

RESPECTER LE CODE DE L'ÉNERGIE ET RÉGULER à 19°C les bâtiments occupés

EAU CHAUDE

COUPER L'EAU CHAUDE DANS TOUS LES BÂTIMENTS non rattachés à des usages et usés

MONUMENTS

ÉTENDRE L'ÉCLAIRAGE DES MONUMENTS, DES PARCS, des églises et des sites de villes

10

ÉTENDRE L'ÉCLAIRAGE DES MONUMENTS, DES PARCS, des églises et des sites de villes

MÉTHODE DÉVELOPÉE ET IMPLÉMENTÉE PAR LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU RÉSEAU DE TRAVAIL ANIMÉ DU 30 AOÛT 2022

16



APRÈS LE TOUR DE L'AIN CETTE ANNÉE, LA COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE ACCUEILLERA

UNE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE 2023 EN TANT QUE VILLE DÉPART LE



VENDREDI 14 JUILLET 2023.



La confirmation du parcours a été présentée lors de la présentation officielle à Paris le 27 octobre.

Le groupe Châtillon, Terre d'Innovations

Le groupe « Chatillon, Terre d'Innovations » avait proposé un texte de 35 lignes comprenant 448 mots pour ce bulletin.

Mr Le Maire a refusé l'intégralité de notre texte qui évoquait notre vision sur l'étude de réductions énergétiques et le rapport de la chambre régionale des comptes notifiant des observations sur la gestion de commune. Il nous impose le respect strict du règlement intérieur avec une rédaction de 900 caractères (ponctuation et espaces compris)

Nous évoquerons donc ultérieurement notre réflexion sur la transition énergétique et écologique.

*Nous vous invitons à nous demander les conclusions du rapport de la chambre de la cour des comptes :
chatillon.innovation2020@gmail.com.*

Sylvie COLLOVRAY, Dominique D'ALMEIDA, Olivier FROMONT, Jean François JANNET, et Jacky LEGRAS, membres élus du groupe « Chatillon, Terre d'Innovations » restent à votre écoute.

Texte de 138 mots et 900 car.

Le groupe Bien Vivre à Châtillon

Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation des services publics. Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires. Depuis plusieurs années, des efforts sont réalisés dans ce sens par notre équipe : mise en place des quartiers étoilés avec extinction de l'éclairage, mise en led de l'éclairage des halles, des décorations de Noël, etc.

Devant l'urgence, nous renforçons les efforts pour réduire le chauffage des bâtiments. Nous avons par exemple prévu la fermeture de l'espace Bel Air durant les mois de janvier et février. Nous avons également organisé une réunion de travail concernant l'isolation et la réduction de la consommation. Des actes concrets vont être mis en place, car le temps n'est pas à la controverse mais à l'action : remplacement de l'éclairage dans les gymnases par des ampoules led, extinction des gymnases et salles de sport à 22h, baisse d'intensité en hypercentre, équipement de thermomètres pour les salles et bureaux pour une température maximum de 19°. Ces économies d'énergie impliquent des changements dans l'organisation notamment des associations, l'objectif étant de s'adapter afin de permettre à chacun de poursuivre ses activités dans les meilleures conditions. Ensemble, nous serons plus efficaces !

L'équipe majoritaire du Conseil Municipal.

Le règlement intérieur du conseil municipal, approuvé à l'unanimité par délibération du conseil municipal du 14 septembre 2020, stipule à l'article 32 : les groupes politiques :

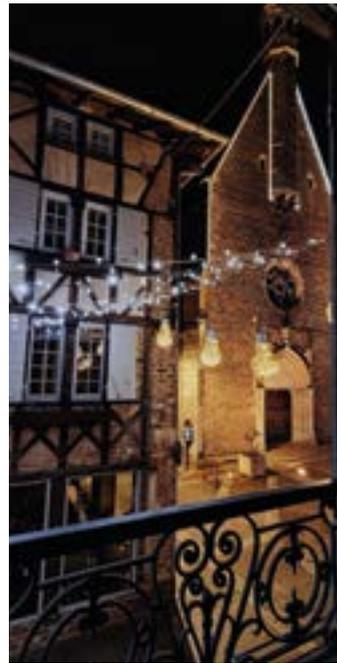
«Est réservé, dans les bulletins d'information générale diffusés par la commune, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale...»

L'espace dédié au droit d'expression est réparti selon les règles suivantes :

- Pour chaque groupe n'appartenant pas à la majorité municipale : 900 caractères (espaces et ponctuations compris).

Dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres mais le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.»

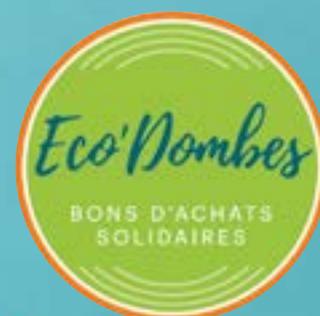
VOS PLUS BELLES PHOTOS CHÂTILONNAISES



Grand jeu Eco'Dombes 3

Du 15 octobre au 30 novembre 2022

60 000€
de bons d'achats
À GAGNER !



Flashez-moi pour jouer !
ou jouez sur :
www.achetezendombes.fr